

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00001

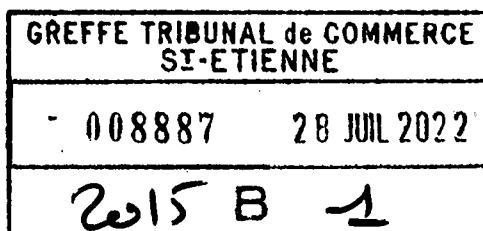
Numéro SIREN : 808 691 737

Nom ou dénomination : 3A+

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008887

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 616	1 160	2 456	2 013
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	96 201		96 201	31 400
Autres titres immobilisés	256 460	56 460	200 000	256 460
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	356 277	57 620	298 657	289 873
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 556		16 556	16 556
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				21
Autres créances	322		322	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	23 291		23 291	13 291
Disponibilités	273 667		273 667	336 026
Charges constatées d'avance	3 778		3 778	3 317
TOTAL ACTIF CIRCULANT	317 614		317 614	369 211
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	673 891	57 620	616 271	659 084



 Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-35 843	-42 598
Résultat de l'exercice	-50 772	6 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-81 614	-30 843
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	686 214	678 330
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 268	1 178
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	225	232
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	178	186
Dettes fiscales et sociales	403	418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 000	10 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	697 885	689 926
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	616 271	659 084

COMPTES ANNUELS**2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 3A+

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 616 271 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 50 772 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

▣ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 298	1 318		3 616
Immobilisations financières	287 860	64 801		352 661
Total	290 158	66 119		356 277
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	285	875		1 160
Immobilisations financières		56 460		56 460
Total	285	57 335		57 620
ACTIF NET				298 657

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 91 328 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	70 672		70 672
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	16 878	16 878	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 778	3 778	
Total	91 328	20 656	70 672

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 697 885 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 268	1 268		
Dettes fiscales et sociales	403	403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	696 214	696 214		
Produits constatés d'avance				
Total	697 885	697 885		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés 686 214

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 673 800 euros.

 Attestation d'Expert ComptableMission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 3A+ pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	616 271
Résultat net comptable (Perte)	-50 772

Fait à Saint-Etienne, le 16 mai 2022

AVVENS SAINT ETIENNE
Membre Indépendant de Crowe Global

Expert-comptable

Alexandre DAGNAUD
Expert-Comptable

Jean-Pierre PAILLEUX
Expert-Comptable

3A+ .
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 euros
Siège social : 6 Rue du Cimetière
42100 SAINT-ETIENNE
808 691 737 RCS SAINT ETIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIÈME DECISION

Les associés décident d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à (50 772) euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice (perte).....(50 772) euros

AFFECTATION

Au report à nouveau

Report à nouveau, (50 772) euros

TOTAL (50 772) euros (50 772) euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

L'Associé unique prend acte qu'il n'y a pas de distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Jean-Philippe Massardier

